

BT ESF – Cahier des charges CCF – Epreuve E4 Communication professionnelle- animation d'équipe - BC4 : Communiquer et animer une équipe

1. Textes de référence

- Règlementation générale relative au CCF :

<https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

- Textes spécifiques au BTS ESF :

- Arrêté du 24 janvier 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Economie sociale et familiale »
- Guide d'accompagnement pédagogique BTS ESF. Avril 2022.

2. Définition de l'épreuve

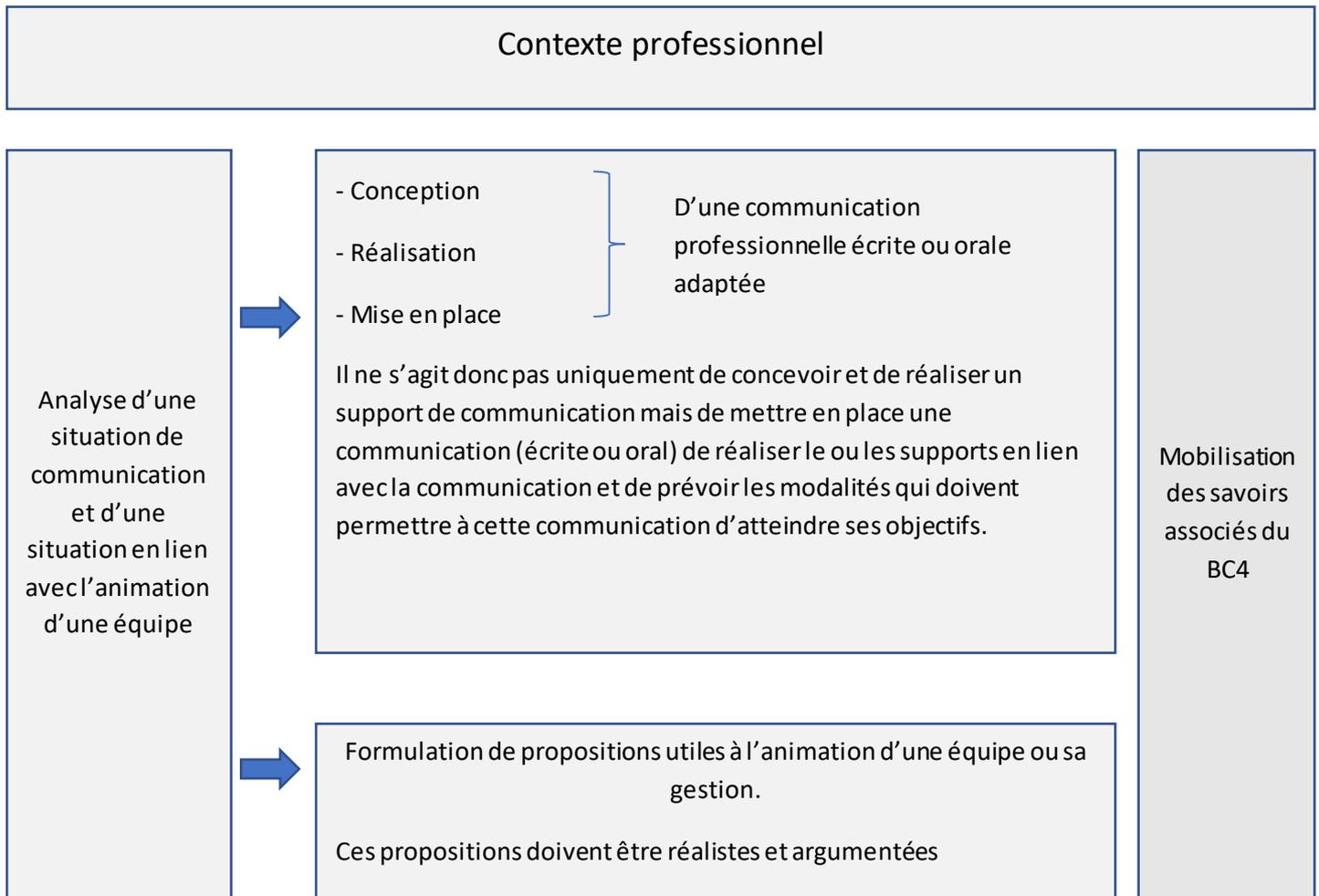
L'épreuve est située dans un contexte professionnel précis. Elle consiste en l'analyse de situations de communication et d'animation d'équipe ouvrant à la conception et la réalisation, la mise en place par le candidat d'une communication professionnelle écrite ou orale adaptée et en la formulation de propositions utiles à l'animation d'équipe dans le contexte présenté.

L'épreuve comprend deux parties :

– La conception et réalisation, la mise en place d'une communication en réponse à une situation précise analysée par le candidat.

– La formulation et l'argumentation de propositions utiles à l'animation ou la gestion d'une équipe.

Elle mobilise l'environnement numérique dont la maîtrise est évaluée.



L'épreuve a pour but de vérifier :

- L'aptitude du candidat à analyser une situation de communication et à concevoir, réaliser et mettre en place une communication adaptée au public cible, professionnel ou usager.
- La capacité du candidat à utiliser l'outil numérique au service de la communication professionnelle et de la gestion d'équipe.
- La capacité du candidat à animer une équipe.

3. Modalités de l'épreuve

- Une situation d'évaluation au second semestre de la seconde année.
- Durée : 4 heures. Sur poste informatique équipé des logiciels nécessaires à la réalisation du travail demandé, avec connexion internet.
- Coefficient : 4

4. Evaluation

Compétences évaluées

L'épreuve évalue le bloc de compétences de la fonction « Communication professionnelle - animation d'équipe », c'est-à-dire les compétences du BC4 et les savoirs associés qui participent à leur construction :

- C4.1 - Elaborer une communication à destination de différents publics
- C4.2 - Mobiliser l'environnement numérique
- C4.3 - Coordonner une équipe
- C4.4 - Participer, à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- C4.5 - Participer à la gestion de l'équipe

Modalités de l'évaluation

Nombre de compétences à évaluer

Compétences	Evaluation	
C4.1 - Elaborer une communication à destination de différents publics	Obligatoire	
C4.2 - Mobiliser l'environnement numérique	Obligatoire	
C4.3 - Coordonner une équipe	Facultative	
C4.4 - Participer, à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe	Facultative	

C4.5 - Participer à la gestion de l'équipe	Facultative	Au moins une de ces trois compétences doit être évaluée
--	-------------	---

Les compétences sont à évaluer à partir des indicateurs associés et sélectionnés en fonction du contexte de la situation d'évaluation et du travail demandé. Il n'est donc pas attendu une mobilisation exhaustive des indicateurs. En revanche, pour chacun des indicateurs retenus, une déclinaison précise des attendus est à prévoir. Ces attendus reposent d'une part, sur l'analyse par le candidat du contexte et du questionnement, et d'autre part, sur la mobilisation des savoirs associés en lien avec le BC4.

Critères de l'évaluation

L'évaluation porte sur :

- L'exactitude des connaissances et la capacité du candidat à les mobiliser avec pertinence,
- La rigueur de l'analyse ou synthèse,
- La maîtrise des outils numériques,
- La qualité de la production,
- La pertinence de l'argumentation,
- La qualité de la réflexion,
- La clarté, rigueur de l'expression écrite,
- L'adaptation des propositions d'action à la situation/contexte.

Ces critères seront utiles pour définir la notation chiffrée à chaque niveau de performance.

Une entrée par compétences est attendue avec la construction du barème reposant d'abord sur les compétences, avec une déclinaison par question dans un second temps.

Voir modèle de grille à utiliser en annexe 1.

5. Conception et validation de la situation d'évaluation

Principes généraux

La situation d'évaluation est conçue a minima par les professeurs en charge des enseignements relatifs à la fonction 4. Une réflexion élargie à l'équipe pédagogique du BTS est néanmoins souhaitable. L'organisation du CCF et l'évaluation sont assurés par les enseignants en charge de la fonction 4.

Prévoir une situation d'évaluation de remplacement en cas d'absence(s) justifiée(s)

Éléments de forme de la situation d'évaluation

- Le sujet doit comporter une page de garde :

- Intitulé du BTS
- Session 20XX
- Nom de l'établissement
- Intitulé précis de l'épreuve (ne pas confondre avec l'intitulé du BC4)
- Durée de l'épreuve
- Coefficient
- Environnement matériel de l'épreuve : poste informatique avec suite bureautique. Connexion internet.
- Barème par compétence
- Liste des annexes : numéro, titre, source¹

- Le sujet doit comporter un contexte professionnel et des consignes :

- Un contexte professionnel développé en fonction des consignes et des attendus.
- Des consignes clairement distinguées du contexte mais s'appuyant sur le contexte.

Eléments de fond de la situation d'évaluation

- Le contexte professionnel

Le contexte professionnel se caractérise par :

- Une organisation ou structure du champ social ou médico-social dans laquelle un TEF pourrait mettre en œuvre les activités du RAP. Sont à préciser : la nature de la structure, son statut juridique, ses missions, ses activités, ses personnels, le territoire d'implantation. Toute information complémentaire nécessaire à l'analyse de la situation par le candidat en vue de répondre aux consignes.
- Un positionnement professionnel du candidat en tant que TEF. Sont à préciser : ses missions, ses activités, toute information complémentaire nécessaire.
- Une situation professionnelle, point de départ de la mise en place de la communication par le candidat. Cette situation justifie et légitime la mise en place de la communication.

¹ Voir annexe 2 sur la présentation des sources

- Les consignes

- Rappel (définition de l'épreuve – extrait)

L'épreuve comprend deux parties :

- La conception et réalisation, la mise en place d'une communication en réponse à une situation précise analysée par le candidat.
- La formulation et l'argumentation de propositions utiles à l'animation ou la gestion d'une équipe.

Elle mobilise l'environnement numérique dont la maîtrise est évaluée.

- Première partie : Conception et réalisation, mise en place d'une communication en réponse à une situation précise analysée par le candidat

La communication à mettre en place s'inscrit dans un contexte professionnel et poursuit un ou des objectifs. La ou les consignes doivent donc conduire le candidat à analyser le contexte dans son ensemble pour opérer des choix et réaliser la communication qui ne peut se limiter à la réalisation d'un support ou de plusieurs supports.

Les consignes doivent être rédigées en suivant les règles suivantes :

1. Elles doivent commencer par un verbe d'action à l'infinitif
2. Elles doivent permettre au candidat de connaître le ou les objectif(s), le ou les destinataire(s) et la forme attendue.
3. Elles doivent être rédigées comme des consignes professionnelles, avec la même autonomie que pour un professionnel.
4. Elles doivent être rédigées de façon à ne pas permettre de restitution littérale directe de connaissances sans se référer à un objectif professionnel.

- Seconde partie : Formulation et argumentation de propositions utiles à l'animation ou la gestion d'une équipe

Les consignes doivent être rédigées en suivant les mêmes règles

Rq : Une même compétence peut être évaluée au travers de plusieurs consignes

En synthèse sur le contexte et les consignes

Les situations d'évaluation doivent permettre de placer les étudiants dans l'autonomie attendue en milieu professionnel et pour une formation de niveau 5 (Cf annexe 3) formant des encadrants intermédiaires.

- L'exigence d'argumentation

Pour chacune des deux parties qu'il n'est pas nécessaire de distinguer par titre, il est attendu une argumentation sur les choix opérés par le candidat, en dehors donc de la demande expresse de la consigne. Cette attente non formulée dans les consignes, du fait de leur caractère professionnel, doit néanmoins être précisée dans la grille d'évaluation.

6. Conception et validation de la situation d'évaluation et de la grille

Il relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du BTS de définir les modalités de conception de la situation d'évaluation. Comme précisé plus haut, les enseignants en charge du BC4 peuvent être accompagnés dans leur travail de réflexion par l'équipe pédagogique. La situation d'évaluation et la grille sont à transmettre à l'inspecteur un mois avant la date de l'épreuve, pour validation, en format modifiable. Aucun envoi en PDF, à l'exception des annexes. Cet envoi peut donner lieu à des échanges pour d'éventuels réajustements. Prévoir de faire figurer en copie les enseignants qui ont participé à la conception du sujet avec le professeur chargé de l'envoi.

Annexe 1 : Grille d'évaluation de l'épreuve E4 CCF « Communication professionnelle – animation d'équipe »

Compétences	NE	Indicateurs	Questions	Déclinaison des attendus			I	A	M
C4.1 - Élaborer une communication à destination de différents publics		<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du contexte et du besoin à l'origine de la communication - Sélection pertinente et actualisée des contenus - Organisation du message ou du discours adapté aux objectifs à atteindre - Formulation adaptée au destinataire (public, hiérarchie, bénévoles, élus, partenaires) - Choix du mode de communication et de transmission cohérent avec le contexte et les interlocuteurs - Élaboration de supports de communication (écrit, oral, visuel) adaptés au public - Mobilisation des méthodes facilitant l'accessibilité des informations aux personnes en situation particulière - Gestion efficace de la communication - Respect des règles éthiques et professionnelles 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C4.2 - Mobiliser l'environnement numérique		<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outils numériques adaptés à la communication envisagée - Utilisation des fonctions d'automatisation permettant une réalisation de qualité - Gestion rigoureuse des documents et messages permettant le suivi 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C4.3 - Coordonner une équipe		<ul style="list-style-type: none"> - Projection cohérente des interventions des différents membres de l'équipe - Coordination prenant en compte les compétences et les contraintes - Organisation, préparation, animation de réunions, de moments d'échanges permettant des activités efficaces 							

Compétences	NE	Indicateurs	Questions	Déclinaison des attendus			I	A	M
		<ul style="list-style-type: none"> - Régulation du fonctionnement de l'équipe (intégration de nouvelles recrues, gestion des tensions) - Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels - Proposition de méthodes de travail adaptées, appui technique pour l'application de procédures, l'actualisation de connaissances, la résolution de problèmes - Liaison efficace entre l'encadrement et l'équipe 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C4.4 - Participer à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe		<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au diagnostic des compétences nécessaires pour le poste de travail - Participation à la sélection des candidats - Tutorat, accompagnement pour une prise de poste efficace 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C4.5 – Participer à la gestion de l'équipe		<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation du travail des personnels, de l'équipe - Suivi et évaluation des activités de l'équipe - Suivi de l'évolution des compétences liées à de nouvelles organisations, de nouvelles situations, de nouvelles technologies - - Pour l'équipe, conduite d'entretiens professionnels, participation à l'élaboration du parcours professionnel - Repérage des besoins de formation, recherche d'actions de formation adaptées aux besoins des professionnels et à leurs projets professionnels 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
		Total : / 20	Commentaires :						

ANNEXE 2 : Quelques repères pour citer les sources selon la norme AFNOR Z 44-005

▪ Documents imprimés

- Article tiré d'un ouvrage

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*. Edition. Lieu d'édition : Editeur, année de publication. Numéro et titre du chapitre, page.

LABERCHE, Jean-Claude, *Biologie végétale*. 3^{ème} édition. Paris : Dunod, 2010. Chapitre 7, la nutrition de la plante, p.158.

- Article de périodique

NOM, Prénom, Titre de l'article : sous-titre. *Titre du périodique*. Année, vol., n°, pp.

BOSC, Aurélie. Service en ligne : l'exemple des bibliothèques universitaires australiennes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n°6, p.51

▪ Extrait d'une page web

NOM, Prénom. *Titre*. Edition. Lieu d'édition : Editeur, année de publication ; page. [en ligne] Disponible sur : <URL> (date de consultation).

INSTITUT NATIONAL DE VEILLE SANITAIRE, France en 2010. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 2011, n° 47-48 : p. 488-492. [En ligne] Disponible sur : <http://www.invs.sante.fr/>, (consulté le 10 décembre 2022).

Remarque :

- [XXX] renvoie à la nature de la source ainsi [Ouvrage] si l'article provient d'un ouvrage directement photocopié et non extrait d'un site internet (utiliser [En ligne] alors).
- L'adresse url doit être réduite pour ne pas occuper trop de place dans la source mais permettre aussi de la récupérer directement. L'outil « DIGILINK » disponible à partir du site « la digitale » (<https://ladigitale.dev/>) permet de réduire une adresse URL tout en conservant sa fonctionnalité.

ANNEXE 3

Arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, notamment pour ce qui concerne le savoir-faire, la responsabilité et l'autonomie (extrait).

	SAVOIRS	SAVOIR FAIRE	RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE
Niveau	Le descripteur concerne la progression dans les connaissances pour exercer les activités professionnelles du niveau (les processus, les matériaux, la terminologie relative à un ou plusieurs champs ainsi que des connaissances théoriques)	Le descripteur concerne la progression : <ul style="list-style-type: none"> de la complexité et de la technicité d'une tâche, d'une activité dans un processus du niveau de maîtrise de l'activité professionnelle de la mobilisation d'une gamme d'aptitudes cognitives et pratiques du savoir-faire dans le domaine de la communication et des relations interpersonnelles, dans le contexte professionnel de la capacité à transmettre des savoir-faire 	Le descripteur concerne la progression dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> l'organisation du travail la réaction face à l'aléa l'appréhension de la complexité de l'environnement la compréhension d'interactions avec des activités d'autres champs professionnels, permettant d'organiser son propre travail, de le corriger ou de donner des indications à du personnel encadré la participation au travail collectif le niveau d'encadrement
4	Large gamme de connaissances pratiques et théoriques en lien avec le champ professionnel considéré.	Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes. Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.	Organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Prendre en compte les interactions avec les activités connexes. Participer à l'évaluation des activités.
5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées.	Maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux. Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts. Transmettre le savoir-faire et des méthodes.	Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu. Encadrer une équipe. Gérer une unité. Autoévaluer ses propres performances.
6	Connaissances avancées dans un champ professionnel. Compréhension critique de théories et de principes.	Analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique. Dégager des solutions et les argumenter. Collaborer avec des experts. Capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes.	Organiser son travail dans des environnements complexes et changeants. Concevoir et organiser des processus de travail. Développer les compétences individuelles et collectives de son équipe.

